

# BREILLY, C'EST VOUS

## ALSH de la Toussaint

### À partir du 2 octobre

Inscriptions aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie.

### Du 23 au 27 octobre

La session d'Automne sera dirigée par Daniel Dubois et aura pour thème « le Moyen-Âge ».



10 & 24  
octobre

## QUELQUES DATES

### Nuit du 28 au 29 octobre

Nous reculons nos montres et nos pendules d'une heure.

### Mardi 31 octobre

Des bonbons ou un sort !

### Mercredi 1er novembre

Messe de la Toussaint à 9h30 en l'église Saint-Nicolas de Belloy-sur-Somme.

## FOOTBALL

**Dimanche 15/10** à 15h  
**BREILLY - AS2A3**

**Dimanche 29/10** à 14h30  
**PICQUIGNY 2 - BREILLY**

**Dimanche 5/11** à 14h30  
**BREILLY - FLESSELLES 2**

## La Vie du Village

### ASSAINISSEMENT :

-**Rappel** sur les conditions d'attribution et les montants des subventions de l'agence de l'eau :

Aucune condition de ressources financières n'est demandée. À l'heure actuelle, la **subvention** est de 50% du montant des travaux mais ce taux sera certainement **revu à la baisse** dans les années à venir.

Montant des travaux inférieur à 200€ : pas de subvention.

Pour un raccordement **simple** : plafonnée à 1200€.

Pour un raccordement **complexe** : plafonnée à 1920€.

-D'autre part, la **taxe de raccordement** est de 100€ pour 2017 et 2018 ; de **450€** pour 2019 et 2020. Après 2020, le SPANC effectuera des visites aux habitations non raccordées et la mise aux normes de l'assainissement sera **obligatoire**.

Les personnes non inscrites sur les **listes électorales** sont priées de venir en Mairie avec leur carte d'identité et un justificatif de domicile.

Les manifestations organisées par le **CCAS**, dans le cadre de la **lutte contre la mucoviscidose**, ont permis de récolter **700€**. Vingt personnes environ ont savouré les gaufres préparées par Liliane et Béatrice le samedi après-midi. Le dimanche matin, **90 marcheurs et 5 chiens** se sont baladés sur les hauteurs du village : à mi-parcours un ravitaillement a été offert par les «**Chemins en Somme**».

«Garde-toi, tant que tu vivras,  
de juger des gens sur la mine.»

— Jean de La Fontaine

